

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **27 août 2021** à **19h30**

<i>N° délibération</i> D2021-08-02	<i>Date de convocation</i> 23 août 2021	<i>Date d'affichage</i> 23 août 2021
--	---	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents excusés</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
13	9	4		13

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme CAISSUTTI Claudie	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	M. MARTIN Michel	
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse	
Mme LUBNAU Dominique	Mme PECYNA Carole	

Étaient absents excusés

Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. MULLER Jean-Marie
M. GIRARD Guy	Pouvoir à M. BOULANGE Philippe
Mme KRÄWER Alice	Pouvoir à WAGNER Mirèse

Objet : **Verger associatif : mise à disposition d'une parcelle communale**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU la délibération D2021-01-02 du 29 janvier 2021 approuvant la création d'un budget participatif ;

VU les statuts de l'association « le verger de Silly-sur-Nied » adoptés par l'Assemblée Générale constitutive tenue à Silly-sur-Nied le 3 mai 2021 ;

CONSIDERANT la volonté municipale de valoriser l'expertise d'usage des citoyens et de renforcer la démocratie participative locale ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise à disposition d'une partie de la parcelle référencée au cadastre section 14 n°30/157/31/32 à l'association « le verger de Silly-sur-Nied » représentée par Monsieur Maljean Adrien, en sa qualité de Président. Il s'agit d'une partie de l'ancien terrain de football situé sur le plateau sportif, pour une surface 8 ares selon plan joint.

Un projet de convention entre la commune de Silly-sur-Nied et l'association « le verger de Silly-sur-Nied » est remis à chaque membre du Conseil Municipal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à disposition d'une parcelle communale section 14 n°30/157/31/32 à l'association « le verger de Silly-sur-Nied ».
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention.



Fait à Silly-sur-Nied, le 27 août 2021
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied


Signature et cachet